



COMMUNE DE ROBION

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 12 février 2024 à 18h30

L'an deux mil vingt-quatre et le douze février à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 06 février 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Olivia HILAIRE, Franck STARON, Christine NALLET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Jean-Noël JAUBERT, Brigitte MONTET, Norbert GUILLARME

Absents excusés : Laurent MARIANELLI, Odile MOUGEOT, Bernard BOUDOIRE, Florian MOLLIEUX, Séverine BERGERET, Samuel PAGNETTI

Absents : Jean-Claude VASSOUT, Syndie FABRE

Pouvoirs de : Laurent MARIANELLI à Guy HOAREAU, Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Florian MOLLIEUX à Marylise GEORGEN, Séverine BERGERET à Christine NALLET, Samuel PAGNETTI à Patrick SINTES

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

II – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 30 JANVIER 2024

Le procès-verbal a été adopté à la majorité avec 5 CONTRE.

III – DELIBERATIONS

QUESTION N°1 – DEBATS D'ORIENTATION BUDGETAIRE - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE «IMMEUBLES DE RAPPORT»

Monsieur le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2312-1 et D 2312-3,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,

Vu le rapport joint,

L'article 107 de la loi NOTRe a changé les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives au Débat d'Orientation Budgétaire, en complétant les mesures concernant la forme et le contenu du débat. S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les nouvelles dispositions imposent au Maire de présenter à son assemblée délibérante un Rapport sur les Orientations Budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Cette obligation concerne les communes de plus de 3 500 habitants et les EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique. Ce rapport doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département et publié. Pour les communes, il doit également être transmis au président de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune est membre.

Débats :

- **Monsieur le Maire commente un diaporama sur la population, son évolution, sa répartition, la composition et les revenus de la famille, et l'habitat à Robion.**

Christine NALLET :

Vous pourrez nous faire passer toutes ces slides (=diaporama)?

Monsieur le Maire :

Bien sûr

- **Structure de l'emploi dans la collectivité page 20**

Christine NALLET :

La démission a eu lieu dans quel service ?

Monsieur le Maire :

Aux écoles

Christine NALLET :

Les disponibilités d'office c'est dans quel secteur ?

Monsieur le Maire :

Administratif et école

Christine NALLET :

- *Est-il possible d'avoir un bilan général pour l'ensemble du personnel sur la mise en place des LDG et CST ?*
- *Nombre de réunions ?*
- *Quels sujets adoptés ?*

Monsieur le Maire :

- 3 réunions ont eu lieu avec des membres proches de la retraite ou sur le point d'être mutés
- Il faut régulièrement renouveler les agents à chaque réunion d'où un manque d'efficacité
- Il serait souhaitable que les membres s'investissent dans la durée pour un meilleur fonctionnement du CST
- A ce jour les agents ont pris pleinement possession de leur rôle

Christine NALLET :

- Tirage au sort car il n'y a plus personne sur les listes ?

Monsieur le Maire :

- Peut être

Christine NALLET :

- Date des prochaines élections ?

Monsieur le Maire :

- Je ne sais pas.

- **Atténuation de produits page 25**

Christine NALLET :

Vous n'abordez jamais le sujet du FPIC (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) avec les autres maires ?

Monsieur le Maire :

- Difficulté de redistribuer une partie des ressources des 16 communes de l'intercommunalité avec quelques communes riches et les autres
- C'est un sujet qui n'est pas abordable même si on peut rêver

- **Loi SRU page 26**

Jean-Yves RICHAUD :

Annonce du 1^{er} ministre avec le quota des logements sociaux.

Monsieur le Maire :

- Une annonce ne fait pas la loi
- 1^{er} ministre acte qu'il y a un souci
- Loi qui a ¼ de siècle avec peu de résultat
- Piste à creuser
- Mettre dans le quota les logements dit intermédiaires
- Favoriser le choix des maires pour l'attribution des logements avec équité

Norbert GUILLARME :

- 251 logements sociaux sur Robion
- 19 logements de la Roumanière compris dans les 251 ?

Monsieur le Maire :

- 3 chambres pour faire 1 logement
- Logements de la Roumanière compris dans les 251

Norbert GUILLARME :

- J'ai passé 10 ans dans le logement social
- Le logement social ne consiste pas qu'à construire
- Centre du village très intéressant avec des maisons fermées
- Politique volontariste
- Remettre sur le marché des maisons ou des appartements fermés à un prix proche de celui du logement social
- Permettrait de refaire vivre le centre-ville

Monsieur le Maire :

- Pas de déplacement du bailleur social pour 1 ou 2 logements dans la partie ancienne du village
- A partir de 10 logements

- Très peu de résidences fermées dans le cœur historique
- Taux de vacance plus faible que le national
- Si c'est fermé c'est qu'il y a beaucoup de rénovation
- On a fait des efforts, des propositions mais les bailleurs sociaux ne suivent pas pour 5 logements

Norbert GUILLARME :

- Faciliter les bailleurs privés à accéder à des dispositifs nationaux, départementaux pour rénovation des habitats
- Remise en location à des familles qui recherchent du logement

Monsieur le Maire :

- Sur 251 logements seulement 2 logements conventionnés avec des privés
- Pas d'intérêt pour les particuliers
- En location pendant 6-7 semaines l'été, ils font leur recette sur une année sans risque
- 2 ans pour sortir un locataire indélicat

Norbert GUILLARME :

- Connaissance des bailleurs privés des réglementations sur les aides qu'ils peuvent bénéficier de la part des pouvoirs publics ou para public ?

Monsieur le Maire :

- Permanence en mairie tous les lundis pour donner les pistes aux particuliers
- Aujourd'hui, on n'a pas donné envie aux particuliers, aux petits investisseurs, de louer, de contractualiser avec la CAF

- **LES ORIENTATIONS A PARTIR DE 2024**
- **Maintenir un niveau de service public page 31**

Christine NALLET :

Quelles sont les entités contactées pour le DAB ?

Monsieur le Maire :

- LOOMIS et POINT CASH

- **Dépenses de fonctionnement – charges de personnel page 32**

Christine NALLET :

- Travail avec le CST pour les formations ?

Monsieur le Maire :

- Toutes les formations sont annoncées au CST

Christine NALLET : Qu'est-ce que vous allez mettre en place pour l'amélioration pour la gestion des carrières et l'adaptation des profils aux nouveaux besoins ? (page 35)

Monsieur le Maire :

- Evolution des besoins de la collectivité
- Formation d'un agent pour l'Agence Postale Communale
- Repérer les compétences avant d'aller chercher à l'extérieur
- Progression au sein de la collectivité

- **La fiscalité indirecte page 40**

Christine NALLET :

- Evocation de l'instruction des permis de construire au dernier CM
- Création d'une équipe

Monsieur le Maire :

- Evocation mais pas mise en place
- 2 agents qui instruisent les déclarations de travaux
- Rajouter les permis de construire cela ne fonctionne plus
- Une autre expertise

- Confiée et facturée par l'agglomération autour de 25 000 / 30 000 €
- Renforcer l'équipe à 3 avec un mi-temps plus tard

- **Les principaux travaux prévus en 2024 page 42**

Monsieur le Maire :

- Reprise de chéneaux à l'école élémentaire, malgré une toiture neuve

Christine NALLET :

- On s'en est rendu compte après la pose des panneaux photovoltaïque ?

Monsieur le Maire :

- Non mais il ne devait pas y en avoir autant
- Nettoyage, étanchéité mais c'est insuffisant
- il faut les capoter

Brigitte MONTET : C'est quoi des chéneaux ?

Monsieur le Maire :

- Gouttière en béton
- Habillage en zinc

Christine NALLET :

- Il ne fera pas trop chaud dans la véranda ?

Monsieur le Maire :

- Non, c'est à l'Est

✓ **Voiries page 43**

Christine NALLET :

- Frais du lotissement « Les Florianes » à la charge de la collectivité ?

Monsieur le Maire :

- Oui, reprise des voiries en 2012

✓ **Infrastructures sportives page 43**

Christine NALLET :

- Installations sportives : paddle au tennis
- Possibilités d'autres installations pour les petits à l'espace Simone VEIL ?

Monsieur le Maire :

- C'est envisageable

✓ **Travaux projetés les années suivantes page 44**

Christine NALLET :

- Agrandissement de la salle du CM ?

Monsieur le Maire :

- Murs porteurs
- Budget de 35 000 € pour réorganiser la salle avec des fauteuils avec tablette pour suivre à l'écran la séance du conseil

Christine NALLET :

- Passage à 29 conseillers ?
- Pas encore 5 000 habitants

Monsieur le Maire :

- Dépassement des 5 000 habitants d'ici les prochaines élections
- Pas de changement d'indemnité d'élus

- Il faut se préparer à un fonctionnement différent avec un conseil plus large, donc une salle aménagée autrement pour accueillir 29 élus

Christine NALLET :

- Salle plus accessible

Monsieur le Maire :

- Sujet qui peut se travailler différemment
- Visionnage en direct du CM
- Ascenseur (piste à étudier ?, dérogation à ce jour)

Norbert GUILLARME :

- Conseiller municipal en mobilité réduite comment fait-on ?

Monsieur le Maire :

- C'est un sujet, nous en sommes conscients
- Rien n'est impossible
- Problème de moyen

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (19 présents + 5 pouvoirs),

Prend acte de la tenue des débats d'orientation budgétaire 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée le 12 février 2024 à 20 heures 02.

**Le Maire,
Patrick SINTES**



**La secrétaire de séance,
Monique JOANNY**

